



Convocation envoyée et affichée le 16 février 2021

## **La séance se tiendra à huis-clos**

article 4 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020

*(mis à part les journalistes qui couvriraient les séances du conseil pour le compte du média auquel ils appartiennent et bénéficieraient d'une dérogation pour motif professionnel)*

## **Convocation des membres du Conseil Municipal**

*Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil Municipal,*

*Nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion de conseil qui aura lieu le :*

**Mardi 23 février 2021 à 19 heures 30**

(salle André Leray)

### **ORDRE DU JOUR:**

- Désignation du secrétaire de séance ;
- Validation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 janvier 2021 ;
- Compte rendu des décisions du Maire par délégation du Conseil Municipal ;
- Présentation du rapport annuel 2019 du SMICTOM ;
- Charte de confidentialité élus – RGPD ;
- Approbation devis busage – route du château ;
- Attributions de subventions aux associations et aux habitants de la commune de LANRIGAN ;
- Aide financière à l'école Sainte Famille de Dingé ;
- Désignation d'un nouveau membre de la commission Bulletin Municipal ;
- Comptes rendus des délégués siégeant aux commissions de la CCBP, aux syndicats intercommunaux... ;
- Informations ;
- Questions diverses.

*Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil Municipal, l'expression de nos sentiments respectueux.*

**Le Maire  
Sébastien DELABROISE**